

« Il y a deux types de problèmes dans la vie : les problèmes politiques sont insolubles et les problèmes économiques sont incompréhensibles. »
Alec Douglas-Home

4%
 Le taux du conditionnement d'huile d'olive exporté a atteint 4% au cours de la saison 2008-2009 contre 1,5% au cours de la saison dernière.

Barrières non tarifaires

Ensemble des mesures protectionnistes autres que les tarifs douaniers. Les barrières non tarifaires incluent les restrictions quantitatives telles que les prohibitions, les quotas (ou contingents) et les accords d'autolimitation. Des pratiques indirectes telles que les normes techniques et industrielles, les normes sanitaires, les procédures administratives longues et décourageantes etc. constituent également des barrières non tarifaires.

L'impact de la crise financière sur les techniques financières et le métier d'analyste financier

L'analyste financier sur la sellette

Après le coup dur de la crise financière mondiale, devenue économique, les théories sur l'origine de son déclenchement ont fusé. Plus encore, une batterie de théories financières et d'analystes en la matière a été remise en cause. Quelque chose a foiré dans le système financier mondial, et l'heure est à la reconstruction de nouvelles bases financières solides. Mais avant cela, une étape cruciale dans tout le processus aboutissant à la reprise : la délimitation ou encore le partage de la responsabilité de ce marasme financier. L'analyste financier est au premier rang. Responsable à double sens : d'abord, il est le spécialiste qui donne un avis objectif de la réalité des marchés. Ensuite, il est celui que l'on montre du doigt si jamais son raisonnement ne s'adapte pas avec les fluctuations.

Dans ce cadre : l'ACE (Institut Arabe des Chefs d'entreprise) a organisé récemment une rencontre autour du thème de « l'impact de la crise financière sur les techniques financières et le métier d'analyste financier ». L'Association Tunisienne de l'Analyse Financière (ATAF) a pris l'initiative de cette rencontre à laquelle, nombre de professeurs universitaires et de professionnels tunisiens, notamment M. Wassel Madani, de Fitch Ratings, M. Yann Le Fur, co-auteur de l'ouvrage Vernimmen-Finance d'entreprise et lauréat du prix du meilleur professeur HEC Paris de l'année 2008 et M. Moez El Joudi, directeur général de FormaPro SA, il est également, conseiller scientifique de l'Institut Français des Administrateurs (IFA).

L'analyste financier en ligne de mire

L'analyste financier est aujourd'hui au cœur de tous les débats tournant autour de la crise économique mondiale. Car, c'est à lui que épargnants et investisseurs confient la gestion de leurs fonds au sein des entreprises. Hormis la garantie du bien porté financier de la société en question, les déposants de fonds ou actionnaires font appel à ces analystes financiers pour être mieux orientés sur le marché. Par ailleurs, les managers, de façon plus générale, sont tenus de répondre d'un niveau minimum d'efficacité et de connaissances des principes financiers



tout comme les conséquences de leur application. En fait, ce cours a pour objectif de rendre les concepts et le langage financier, un véritable instrument de base que les non financiers auront la possibilité d'en faire usage quotidiennement et efficacement. Ainsi, les managers, à titre d'exemple, pourront apprendre l'application des concepts financiers de base afin d'accroître les bénéfices potentiels, d'améliorer leur gestion de budget, vendre de nouvelles idées et effectuer une évaluation objective de la viabilité financière des différents projets.

Pour l'histoire, M. Yann Le Fur a rappelé les débuts du métier de l'analyste dont la création était aux années 1960. Un métier qui a immergé grâce au développement de l'analyse financière à l'époque au niveau de la prise de décision des investisseurs. Mais qu'est ce que l'analyse financière au juste ? Et quel est son rôle et son but principal ?

Qu'est-ce que l'analyse financière ?

Il s'agit, en fait, d'un processus d'analyse se rapportant à l'évolution méthodique de la situation financière d'une société, d'un projet ou même d'une personne. Objectif recherché : accomplir une vision synthétique basée sur des données chiffrées de diverses sources. Cette vision est employée à mettre en évidence la réalité de la situation prêtant main forte aux entrepreneurs, aux investisseurs et aux prêteurs

quant à la prise de décision. En dépit des effets néfastes et dévastateurs de la crise économique mondiale sur les systèmes financiers dans les pays occidentaux, en l'occurrence, il y a un certain retour aux principes de l'analyse financière en rappelant l'importance qu'elle revêt. En effet, il est question de revaloriser le rôle indéniable de l'analyse financière dans la mise en place de résolutions ainsi que des stratégies de sauvetage et de relance.

Par ailleurs, l'analyse financière n'est pas restreinte à la simple appréciation et observation relativement approfondie des comptes. En théorie, elle admet une série de comparaisons : celle dans le temps, celle dans l'espace, celle en rapport à un secteur d'activité bien déterminé, etc. Et de surcroît, cette analyse implique un examen des perspectives financières selon les caractéristiques de l'entreprise ainsi que de son environnement économique. A ce titre, lumière a été faite sur l'analyse fondamentale de l'EBE (l'Excédent brut d'Exploitation). Ce dernier sert, en effet, à mettre à la disposition de l'entreprise un crédit puisqu'une tranche de l'EBE est la part plafond d'échéance de crédit pouvant être supportée par l'entreprise.

Analystes financiers et investisseurs

Durant la rencontre, les relations liant investisseurs et analystes financiers ont été sujets à redéfinition.

Wassel Madani a précisé que « l'analyse extra comptable, dite aussi analyse économique, vise à déterminer les perspectives d'évolution de l'entreprise et leur incidence sur ses comptes prévisionnels pour vérifier l'opportunité d'un crédit (capacité future de remboursement) ou d'un placement ou rachat (rentabilité attendue et notamment évolution prévisionnelle du bénéfice par action). »

En fait, cette note démontre qu'une analyse fondamentale impose une compréhension du positionnement de l'entreprise dans son secteur d'activité, de l'ensemble de ses projets, de ceux de ses concurrents et de l'environnement économique de façon générale. Le degré de connaissance est d'autant important que l'analyse fondamentale vise l'évaluation du risque de crédit propre à l'entreprise ou encore l'obtention de sa valorisation.

Il n'est pas, par ailleurs, question de se livrer à une comparaison subjective des chiffres de l'entreprise entre les résultats constatés dans le passé et ceux envisagés dans le futur tout en effectuant une simple extrapolation de taux de croissance. Les analystes financiers devront, en effet, s'étendre sur l'analyse de l'entreprise en épluchant ses indicateurs et données numériques tout en tenant compte des données du secteur et du marché d'activité.

Dans le même ordre d'idées, la gouvernance d'entreprise a de même fait l'objet de débat. Puisqu'en fonction de la nouvelle configuration économique mondiale, les rapports entre l'Etat et l'entreprise sont davantage à l'ordre du jour. A cet effet, Moez El Joudi a affirmé que « la tendance libérale, au cours de ces dernières décennies, favorisait une régulation par les marchés, une globalisation de l'économie et un interventionnisme moins important des Etats dans les politiques économiques. »

Il faut dire que « l'épanouissement » de l'économie a créé une sorte de dévalorisation du rôle de l'Etat dans la gouvernance d'entreprise. Aussi, le métier d'analyste financier continue-t-il à occuper une place substantielle dans les projets de l'entreprise et de l'investisseur, en ce sens qu'il est demandé de fournir les approches les plus objectives et réalistes du marché.

Nadya B'CHIR LOUATI

On en parle

Télécommunications : en finir avec les saturations du réseau

Le paysage des télécommunications en Tunisie connaît une révolution quantitative remarquable. Il suffit de voir le nombre crescendo des abonnés aux réseaux téléphoniques fixe et mobile et au réseau Internet, l'accroissement du nombre de fournisseurs d'accès Internet, l'intensité des spots publicitaires et des campagnes de communication et l'affluence massive des opérateurs étrangers sur le site tunisien pour prendre conscience de l'ampleur des évolutions quantitatives réalisées par le secteur des télécommunications. Mais qu'en est-il des évolutions qualitatives en la matière ?

Une nouvelle dynamique est observée depuis le désengagement progressif de l'Etat du secteur des télécommunications. Une concurrence acharnée entre opérateurs est aussitôt enclenchée permettant une diversification des produits, une amélioration des services et surtout une baisse des prix. Après l'entrée sur le marché de Tunisiana : premier opérateur privé, la Tunisie a attribué une licence pour un nouvel opérateur des télécommunications fixes et mobiles de 2ème et 3ème générations, au groupement Divona/Orange-France Telecom pour une offre financière estimée à 257,251 millions de dinars. L'entrée en activité du nouvel opérateur Orange Tunisie est prévue pour le début de l'année 2010.

Par ailleurs et après un premier câble reliant Bizerte, Marseille et Paris, la Tunisie vient de mettre en service le nouveau câble sous-marin à fibre optique 100% tunisien baptisé : Hannibal de Tunisie Télécom. Le câble d'une longueur de 180 kilomètres reliant la ville tunisienne Klébia à son homologue italienne Mazara a nécessité un investissement de 16 MDT. Ainsi, le nouveau joyau de Tunisie Télécom permettra de faciliter la connexion et de garantir la rapidité et la sécurité des connexions de la Tunisie aux réseaux internationaux de télécommunications. Cet investissement colossal permettra de répondre aux besoins croissants de la Tunisie en matière de connexion sans-faillies notamment, avec l'ouverture du secteur des télécommunications aux sociétés étrangères et à l'off-shoring mais aussi à l'utilisation massive de l'Internet par les ménages tunisiens et les investisseurs étrangers qui aspirent une évolution qualitative des outils de télécommunications. Autrement dit : ADSL, infrastructure réseau, Intranet, Internet et autres. Hormis le saut quantitatif, les utilisateurs des outils high tech qu'ils soient professionnels ou particuliers il faut vouloir en finir une fois pour toute avec les pépins chroniques de connexion et de saturation du réseau. Une infrastructure réseau développée est génératrice d'amélioration des services et, donc, d'attraction des Investissements Directs Etrangers (IDE). Un saut qualitatif du secteur des télécommunications serait indispensable au rayonnement de la Tunisie sur le plan régional et international.

Yosr GUERFEL AKKARI

Business

Amen Bank dans la cour des grands

Amen Bank lance pour la première fois en Tunisie une plateforme de change électronique. Une prouesse technologique qui installe Amen Bank dans la cour des grands. Les plateformes électroniques de change des grandes banques internationales sont en effet à l'origine de l'explosion des volumes sur le marché des changes. Elles permettent à la fois un accès à l'information et un traitement des transactions à domicile, le tout en temps réel et sans frais transactionnels, le prix de la licence d'accès étant symbolique.

Microsoft assistera à la réalisation de 10 nouveaux projets dans des domaines variés

Ils sont venus de Tunis, Ben Arous, le Kef, Jendouba et Gafsa, munis de leurs projets pour bénéficier du programme de Microsoft Innovation Center (MIC) et autres structures de soutien et d'accompagnement. Jeunes promoteurs de projets TIC, l'accès aux logiciels ressources et conseils de Microsoft, leur sera cruciale, mais première étape, à franchir, réussir à se faire sélectionner. Deux ans après le lancement réussi de l'initiative de parrainage des startups, le comité de pilotage du MIC (composé de représentants de Ministères, de partenaires du MIC tel que HP) a sélectionné les 10 meilleurs projets technologiques, ayant un caractère innovant, un fort potentiel commercial et contribuant à la création d'emplois, et qui seront parrainés par le MIC durant l'année 2009-2010. Les entreprises sélectionnées sont Cigma (Kef), Blue Trident (Gafsa), SWIB et TDSI (Ben Arous), Info Teleserv (Pépière d'entreprise de Jendouba), B2M (Tunis), et enfin Cynapsys, Satisfaction et Engexim (Technopole El Gazala).

M. Rafik Aloui, DG de CIGMA (Cyberpark du Kef) l'un des participants, attend avec impatience son tour pour défendre son projet. Il déclare qu'il a l'ambition de créer sa propre entreprise CMS dédiée à l'hébergement des enquêtes en ligne au niveau de la conception et de la diffusion et des analyses statistiques. Il ajoute que les programmes de parrainage du MIC et les avantages du BizSpark peuvent lui être d'une grande utilité dans la phase de démarrage de ses activités.

Un autre promoteur, M. Ahmed Kerrou, associé dans Blue Trident, attend beaucoup des programmes de Microsoft qui constituent pour lui une importante approche pour « garantir » la réussite des projets des startups.

Selon M. Selim Ben Yedder, fondateur et partenaire exécutif de Cynapsys IT Hotspot (Solution pour automobilistes permettant une conduite prudente et écologique), « faire partie du programme de parrainage de MIC est pour nous une forme d'adhésion à une culture que nous avons adoptée; cette opportunité qui s'est offerte à nous, nous a bien boostés, sur les plans technique et marketing ».

Après l'ouverture du MIC, le lancement de BizSpark à partir de Gafsa pour atteindre toutes les régions de la Tunisie, la publication des appels aux candidatures, et aussi la circulation de l'information de bouche à oreille, le programme de parrainage de Microsoft devient un levier utile pour le développement des startups.

Le programme du MIC vise à renforcer l'économie logicielle locale à travers des programmes destinés aux entreprises des TIC, à l'Université Tunisienne, aux jeunes promoteurs, aux partenaires potentiels de Microsoft ainsi qu'aux acteurs de l'économie, créateurs d'innovation. Ce programme a été renforcé par le lancement de BizSpark qui offre aux startups de toutes les régions de Tunisie des logiciels, un parrainage de Microsoft.

10ème édition du Salon international de l'Agriculture "SIAMP 2009"

Réhabiliter le secteur aux yeux de la société

A l'initiative de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP), et d'autres partenaires nationaux, la 10ème édition du Salon international de l'agriculture, du machinisme agricole et de la pêche (SIAMP 2009) se tient du mercredi 18 à dimanche 22 novembre au Parc des expositions du Kram, dans la banlieue nord de Tunis, sous le signe de l'ouverture, de l'innovation et de la réhabilitation de l'agriculture aux yeux de la société, ont affirmé les organisateurs, lors d'un point de presse tenu, ce lundi 16 novembre au siège de l'UTAP, pour présenter la manifestation, devant un grand nombre de journalistes de la presse nationale et internationale, écrite, électronique et audiovisuelle.



Des moyens logistiques importants ont été mobilisés notamment sur le plan du transport pour assurer la participation de 10 mille agriculteurs et pêcheurs des diverses régions du pays et la visite programmée de quelque 10 mille élèves des établissements scolaires des différents gouvernorats.

Cette dernière action est entreprise en collaboration avec le ministère de l'Education et de la Formation. Au même moment, des autobus ont été loués pour transporter gratuitement les citoyens de Tunis au Kram et permettre ainsi au plus grand nombre des habitants des centres urbains, en particulier, d'aller à la rencontre des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche des terroirs du pays et renouer le contact perdu avec la nature.

Des enquêtes menées dans les grandes villes américaines, comme New York, ont révélé que la grande majorité des enfants de cette mégapole ne connaissent les vaches qu'à travers les dessins.

L'initiative est d'autant plus heureuse que le Salon comporte un marché pour la vente des produits agricoles et de la pêche au public des visiteurs, étalé sur 400 mètres carrés, ainsi qu'un espace spécial pour la vente des moutons de l'Aïd al Idha (fête du sacrifice), à des prix étonnés selon la taille des bêtes, en raison de

la date proche de cette fête. Un espace interactif a été, également, réservé à l'art culinaire tunisien. Ce 10ème Salon se distingue aussi par une participation importante du tissu associatif à son animation. La manifestation qui est biennale fête ses vingt ans d'existence.

Participation en augmentation

S'agissant de l'aspect économique de la manifestation, le président de l'UTAP, Mr Mabrouk Bahri, a mis l'accent sur "l'ambiance politique excellente et les perspectives de production prometteuses dans laquelle se tient cette 10ème édition de la SIAMP" espérant qu'elle contribuera à redorer le blason de l'agriculture et des agriculteurs et la place qu'elle a toujours occupée dans la satisfaction des besoins alimentaires de la population dans de bonnes conditions sur le plan quantitatif et qualitatif, de même qu'à corriger certains préjugés, comme le remboursement des crédits agricoles.

Le taux de remboursement des crédits agricoles saisonniers atteint 94%, tandis que celui du remboursement des crédits rééchelonnés atteint 75%, d'après Mr Mabrouk Bahri qui a indiqué que ce taux de remboursement est le meilleur de la place.

Il a insisté également sur l'état satisfaisant de la production agricole. Il y a quelques mois, au plus fort de la crise économique et financière mondiale, un

banquier tunisien a dit fonder ses espoirs sur une bonne saison agricole pour soutenir l'économie tunisienne face à la crise.

En effet, les organisateurs se réjouissent que malgré la persistance de la crise, le nombre des exposants et des entreprises participant à cette 10ème édition du SIAMP s'est accru. On enregistre la participation de 285 entreprises de Tunisie et de 17 pays frères et amis, en l'occurrence les quatre pays maghrébins, l'Egypte, Syrie, France, Italie, Allemagne, Espagne, Grande Bretagne, Portugal, Belgique, Norvège, Etats-Unis d'Amérique, Serbie et Irlande, soit six pays de plus que la 9ème édition de 2007 qui avait enregistré quelque 40 mille visiteurs.

Les organisateurs ont dit s'attendre à un plus grand nombre de visiteurs pour cette nouvelle édition compte tenu des mesures prises spécialement à cet effet.

Le comité d'organisation présidé par Mr Karim Daoud propose, comme à l'accoutumée, dans le cadre du SIAMP 2009, un panel de conférences techniques et scientifiques de haut niveau intéressant la modernisation de l'agriculture et l'amélioration de la production et de la productivité dans ce domaine. Des animations équestres et des concours animaliers dotés de prix figurent aussi au programme de manière à "conférer davantage de convivialité" à l'évènement.

Salah BEN HAMADI

Placements

Rassemblés par: G.R.

Enjeux boursiers

LA BOURSE DE TUNIS EN SEMAINE

Plus fortes hausses de la semaine

Valeurs	Cours au 06/11/2009	Cours au 13/11/2009	Rendement sur la semaine
SIAME	1,550	1,960	26,45%
ATL	4,350	4,660	7,13%
SOMOCER	1,720	1,830	6,40%
CIL	23,740	25,250	6,36%
ELECTROSTAR	6,580	6,970	5,93%
BH	26,000	26,800	3,08%
ATTIJARI LEASING	25,080	25,850	3,07%
STEQ	12,810	13,200	3,04%
SIPHAT	16,700	17,200	2,99%
BIAT	55,380	56,990	2,91%

Plus fortes baisses de la semaine

Valeurs	Cours au 06/11/2009	Cours au 13/11/2009	Rendement sur la semaine
TUNISAIR	2,580	2,420	-6,20%
PLAC. TSIE-SICAF	41,120	38,790	-5,67%
CIMENTS DE BIZERTE	9,810	9,380	-4,38%
SOTUVER	105,690	101,850	-3,63%
AIR LIQUIDE TSIE	260,500	252,230	-3,17%
ALKIMIA	27,160	26,350	-2,98%
STIP	2,090	2,030	-2,87%

Plus forts volumes de la semaine

Valeurs	Capitaux traités en MD	Nombre de titres échangés	Rendement sur la semaine
STEQ	2,681	206 226	3,04%
SIAME	1,812	995 894	26,45%
ATL	1,506	331 030	7,13%
AMEN BANK	1,025	18 847	0,28%
ATTIJARI BANK	0,877	38 617	0,18%
UIB	0,864	49 735	-1,14%
POULINA GP HOLDING	0,788	114 511	-0,59%
TUNISAIR	0,672	275 023	-6,20%
MONOPRIX	0,664	2 967	0,02%

MODERN LEASING porte son capital de 10 à 15 MD

Le capital social de la société Modern Leasing sera porté de 10 MD à 15 MD par la création et l'émission de 500 mille actions nouvelles de valeur nominale 10 dinars à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription. Ces actions, portant jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2010, seront émises au prix de 10 dinars chacune, soit à la valeur nominale de l'action. La totalité du prix d'émission est exigible à la souscription.

La souscription aux 500 mille actions nouvelles sera réservée exclusivement aux propriétaires des 1 000 000 actions anciennes ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible, du 16 Novembre 2009 au 15 Décembre 2009 inclus.

L'exercice de ce droit de souscription s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible :
A raison de cinq actions nouvelles pour dix actions anciennes. Ceux des actionnaires qui n'auraient pas un nombre entier d'actions nouvelles, pourront acheter ou vendre en Bourse les droits rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- A titre réductible :
En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils désirent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement absorbées par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Les souscriptions seront reçues au siège social de la société Modern Leasing et auprès des intermédiaires en bourse.

Les actions anciennes « Modern Leasing » sont négociées sur le marché hors cote de la bourse, à partir du 16 novembre 2009 droit de souscription détaché. Les négociations en bourse sur les droits de souscription auront lieu du 16 Novembre 2009 au 15 Décembre 2009 inclus.

Pour ce qui est des 500 000 actions nouvelles, elles seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital et la publication de la notice conséquente au JORT et aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier

et de la BVMT. Elles seront assimilées aux actions anciennes à partir de la mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2009.

SIAME : Tenue d'AGE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques - SIAME- tiendra son Assemblée Générale Extraordinaire se le jeudi 26 novembre 2009 à 15 heures, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Mise à jour des statuts pour les adapter aux nouvelles dispositions du code des sociétés commerciales;
- 2) Modification corrélatrice de certains articles des statuts de la société;
- 3) Approbation des conventions réglementées;
- 4) Ratification et nomination de membres du conseil d'Administration.

Le CMF met en garde le public contre des opérations financières illégales

Par communiqué, le Conseil du Marché Financier a attiré l'attention du public sur les activités de la société « TeleTRADE-TN », société unipersonnelle à responsabilité limitée sise rue d'Angleterre N°26 Bureau 406 Tunis, et de son gérant monsieur Amin SIFI qui se présentent comme représentants d'une société financière internationale dénommée « TeleTRADE Dow Jones » dont le siège se situerait à Hong Kong, pour proposer aux personnes résidentes et non résidentes, notamment par messagerie électronique et avis publicitaires, des services de formation, de consulting et d'investissement sur les marchés financiers internationaux tels que le marché Financier Américain et le marché international des devises (FOREX).

Le Conseil du Marché Financier informe le public que ni la société «TeleTRADE-TN», ni monsieur Amin SIFI, ne sont agréés par le Conseil du Marché Financier pour l'exercice de l'activité de démarchage en Tunisie ou pour fournir des services d'investissement liés aux marchés financiers ou à faire toutes autres opérations financières.

En conséquence, le Conseil du Marché Financier met en garde le public contre de tels agissements et lui demande de ne pas donner suite aux propositions d'investissement émanant des personnes sus-indiquées.

Cours des devises

13/11/2009

COURS NET (1) EN DINAR TUNISIEN DES BILLETTS DE BANQUE ETRANGERS ET DES CHEQUES DE VOYAGE

MONNAIES	UNITES	ACHAT	VENTE
RYAL SAOUDIEN SAR	10	3,394	3,402
DOLLAR CANADIEN CAD	1	1,209	1,211
COURONNE DANOISE DKK	100	25,450	25,490
DIRHAM EMIRATS ARABES UNIS AED	10	3,465	3,506
DOLLAR DES ETATS-UNIS USD	1	1,272	1,288
LIVRE STERLING (2) GBP	1	2,114	2,150
YEN JAPONAIS JPY	1000	14,090	14,377
DINAR KOWEITIEEN KWD	1	4,457	4,469
COURONNE NORVEGIEENNE NOK	100	22,551	22,661
RYAL QATARI QAR	10	3,496	3,505
COURONNE SUEDOISE SEK	10	1,850	1,882
FRANC SUISSE CHF	10	12,531	12,719
LA MONNAIE UNIQUE EUROPEENNE EURO	1	1,893	1,917

(1) Tous frais et commissions compris à l'exclusion de la commission de 0,30 dinar perçue par chaque de voyage.
(2) s'applique à la livre Ecossaise et à la Livre de l'Irlande du Nord

Bourse de Tunis

Prestation timide

L'attentisme et l'hésitation ont, semble-t-il, pesé sur les interventions des investisseurs-valeurs en ce début de semaine à la Bourse de Tunis où la courbe générale des cours s'est orientée vers la baisse dans des échanges sensiblement faibles.

C'est ainsi que la balance des variations s'est inscrite dans le rouge avec 21 baisses contre seulement 12 hausses. Traduisant le comportement général des cours, l'indice phare TUNINDEX a dû terminer en repli de 0,12% hier à 4114,39 points.

Plutôt expéditifs, les échanges ont connu une compression assez notable comme en témoigne le Marché Central où 362 mille titres ont changé de mains suite à la conclusion de 1117 contrats pour un volume de transactions de l'ordre de moins de 2 MD.

Quoique peu étoffés, les meilleurs échanges ont porté sur les lignes ATTIJARI BANK (12.081 titres pour un montant de 0,273 MD); MONOPRIX (889 titres pour un montant de 0,199 MD); TUNISAIR (78.586 titres pour un montant de 0,188 MD); SOMOCER (82.584 titres pour un montant de 0,156 MD); BT (1.175 titres pour un montant de 0,112 MD); CIL (4.140 titres pour un montant de 0,103 MD) et TPR (18.022 titres pour un montant de 0,100 MD).

Sur le plan des cours, les baisses les plus sensibles ont touché UBICI (-2,88% au cours de 50,500 dinars); SOPAT (-2,00% au cours de 13,220 dinars); ELWIFAK LEASING (-1,96% au cours de 12,520 dinars) ATL (-1,72% au cours de 4,580 dinars); TUNISIE LEASING (-1,60% au cours de 23,300 dinars); SIPHAT (-1,22% au cours de 16,990 dinars); CIL (-0,99% au cours de 25,000 dinars) et CIMENTS DE BIZERTE (-0,74% au cours de 9,310 dinars).

En revanche, les plus fortes hausses ont profité aux lignes SIAME (+4,08% en réservation au seuil de 2,040 dinars); SOMOCER (+2,73% au cours de 1,880 dinars); SOTUVER (+1,62% au cours de 103,500 dinars); ASTREE (+1,53% au cours de 64,990 dinars); SOTETEL (+1,48% au cours de 13,700 dinars); POULINA GP HOLDING (+0,88% au cours de 6,810 dinars) et TUNISAIR (+0,82% au cours de 2,440 dinars).

GR

Performances hebdomadaires des indices Boursiers

Indices	Indice au 06/11/2009	Indice au 13/11/2009	Variation sur la semaine	Variation sur l'année
TUNINDEX	4088,18	4119,37	1,26%	42,42%
INDICE DES SOCIETES FINANCIERES	2878,11	2900,6	1,48%	43,85%
INDICE DES BANQUES	2688,46	2710,92	1,59%	44,45%
INDICE DES SERVICES FINANCIERS	3808,8	3812,58	1,13%	31,38%
INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	3527,22	3615,58	-0,33%	56,64%
INDICE DE DISTRIBUTION	4749,58	4783,44	0,71%	70,82%
INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	1831,93	1857,24	1,31%	23,08%
INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	2015,8	2046,25	1,51%	54,38%
INDICE DES INDUSTRIES	1095,56	1140,67	4,12%	40,84%
INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	831,74	838,97	0,87%	21,78%
INDICE MATERIAUX DE BASE	1728,11	1713,91	-0,88%	30,06%

Physionomie boursière du 16/11/2009

Indice de la Bourse de Tunis	Indice TUNINDEX	4114,39	% veille	-0,12%
------------------------------	-----------------	---------	----------	--------

Volume des échanges en DT	1 892 132
Nombre de titres traités	251 120

Valeurs	Coture Veille	Coture Jour	Plus haut séance	Plus bas séance	%Veille	Var(DT)	Titres Traités	Meilleure Demande	Meilleure Offre	PER**	Rendement 2009
CONTINU A (G11)											
ADHYA	8,520	8,470	8,520	8,450	-0,59%	-0,050	6,309	8,470	200	8,500	9 21,40
AMEN BANK	54,500	54,500	54,700	54,500	0,00%	0,000	229	54,200	100	54,500	55 11,22
ARTES	12,000	11,910	11,950	11,910	-0,75%	-0,090	670	11,910	402	11,950	12 13,55
ASSAD	12,200	12,180	12,200	12,180	-0,16%	-0,020	2,525	12,180	300	12,180	12 17,73
AT	7,990	7,990	8,000	7,990	0,00%	0,000	1,955	7,990	80	7,990	8 15,40
ATL	4,680	4,580	4,680	4,530	-1,72%	-0,080	9,716	4,540	200	4,580	5 13,92
ATTIJARI BANK	22,650	22,650	22,750	22,500	-0,22%	-0,050	12,061	22,500	56	22,600	23 21,24
BH	26,800	26,800	26,800	26,300	0,34%	0,090	1,943	26,410	250	26,800	27 8,47
BIAT	56,990	56,800	56,970	56,800	-0,33%	-0,190	690	56,010	300	56,800	57 28,21
BNA	11,430	11,400	11,450	11,300	-0,26%	-0,030	3,791	11,310	438	11,400	11 9,99
BT	95,550	95,500	95,800	95,000	-0,05%	-0,050	1,175	95,500	24	95,600	96 16,40
BTE (ADP)	30,850	30,880	30,880	30,800	0,10%	0,030	1,105	30,550	53	30,880	31 4,42
CIL	23,250	23,000	23,230	24,800	-0,99%	-0,250	4,140	24,670	80	25,000	25 16,07
EL WIFAK LEASING	12,770	12,520	12,520	12,520	-1,96%	-0,250	140	12,520	60	12,700	13 24,41
ELECTROSTAR	6,570	6,970	0,000	0,000	0,00%	0,000	0	6,780	200	6,980	7 7,62
ESSOUKMA	5,400	5,400	0,000	0,000	0,00%	0,000	0	5,280	200	5,300	5 6,84
GF	3,200	3,200	0,000	0,000	0,00%	0,000	0	0,000	0	0,000	0 12,09
MAGASIN GENERAL	127,680	127,630	127,720	125,200	-0,13%	-0,160	844	125,530	20	127,580	128 -
MONOPRIX	223,060	223,000	224,950	223,000	-0,03%	-0,060	889	222,800	4	223,980	224 23,92
Poulina Group Holding	6,750	6,810	6,810	6,790	0,89%	0,060	10,884	6,800	1,333	6,810	7 16,94
SFBT	11,900	11,850	11,940	11,850	-0,42%	-0,050	465	11,850	120	11,940	12 13,91
SIAME	1,560	2,040	0,000	0,000	4,08%	0,080	0	0,000	465	1,000 0,000	200 26,02
SIMPAT	34,500	34,500	34,500	34,500	0,00%	0,000	234	34,100	46	34,700	35 8,98
SIPHAT	17,200	16,990	16,990	16,990	-1,22%	-0,210	4	16,990	100	16,990	17 11,74
SITS	3,350	3,370	3,360	3,360	0,60%	0,020	1,570	3,360	130	3,370	3 36,07
SOMOCER	1,830	1,880	1,820	1,850	2,73%	0,050	82,584	1,870	400	1,880	2 12,17
SOTETEL	13,500	13,700	13,700	13,500	1,48%	0,200	440	13,400	50	13,800	14 -
SOTUVER	10,200	10,200	10,200	10,100	0,00%	0,000	360	10,010	50	10,200	10 86,09
SOTUVER	101,850	103,500	104,750	101,820	1,52%	1,850	373	101,640	14	103,500	104 48,00
SIPHAT	16,700	16,700	16,700	16,700	-0,35%	-0,020	290	16,700	110	16,800	6 22,35
STEQ	145,710	145,400	145,400	145,400	-0,08%	-0,110	181	145,400	107	146,800	146 10,42
STB	14,500	14,500	14,500	14,450	0,00%	0,000	50	14,350	10	14,480	14 10,64
TPR	5,470	5,580	5,580	5,470	2,01%	0,110	18,022	5,500	200	5,580	6 13,68
TUNISIE-SICAF	11,000	11,000	0,000	0,000	0,00%	0,000	0	10,810	150	11,020	11 7,08
TUNISAIR	2,420	2,440	2,430	2							

De Jacques Attali

La crise actuelle se terminera un jour, laissant derrière elle d'innombrables victimes et quelques rares vainqueurs. Pourtant, il serait possible à chacun de nous d'en sortir dès maintenant en bien meilleur état que nous n'y sommes entrés. À condition d'en comprendre la logique et le cours, de se servir de connaissances nouvelles accumulées en maints domai-

nes, de ne compter que sur soi, de se prendre au sérieux, de devenir un acteur de son propre destin et d'adopter d'audacieuses stratégies de survie personnelle. Mon propos n'est donc pas ici d'exposer un programme politique pour résoudre cette crise et toutes celles qui viendront, ni de vagues généralités moralisantes, mais de suggérer des stratégies précises et concrètes permettant à chacun de "chercher des fissures dans l'infortune", de se faufiler entre les écueils à venir, sans s'en remettre à d'autres pour survivre.

Et d'abord pour survivre à la crise actuelle.

Le boom du tourisme de santé pour compenser le recul du « balnéaire » :

La manne du bistouri

Le tourisme médical ne cesse de se développer en Tunisie. L'offre devient de plus en plus séduisante et accessible. Les promoteurs rivalisent d'originalité dans la construction des cliniques et des temples du bien-être. C'est dire l'importance de ce créneau dans la diversification de notre produit touristique et son enrichissement.

Le tourisme médical est devenu un produit incontournable au même titre que le golf. Nos hôtels ont pris conscience de l'importance de cette niche marketing. Le tourisme tunisien s'inscrit dans cette nouvelle orientation. Ce créneau est en passe de s'imposer en Tunisie comme une variante améliorant à n'en point douter, le taux d'occupation. De plus en plus d'agences sont attirées par le tourisme médical en Tunisie qui dispose de plusieurs sites afférents à ce type de tourisme. Les grands réseaux de voyages ont tous tenté à un moment ou un autre de s'installer sur ce marché. Face à un tourisme balnéaire en difficulté, une attention accrue est portée au développement du créneau. La Tunisie a tous les atouts pour développer ce tourisme. Cette notoriété on la doit au professionnalisme de nos équipes soignantes et leur maîtrise des techniques d'exploration et des méthodes de soins les plus récentes, la multiplication des structures équipées des der-

nières technologies disponibles à l'échelle mondiale, la qualité des soins et de la prise en charge des patients dans ces structures. Mais la Tunisie dispose d'autres atouts non moins importants tels que les tarifs très compétitifs, sa situation géographique au cœur de la Méditerranée, sa stabilité sociale et politique et une infrastructure hôtelière très développée et diversifiée. Aussi, le volume des investissements n'a-t-il cessé de croître au cours des différents plans de développement (140MD au cours du 8ème plan, 216 MD au cours du 9ème plan, 385 MD au cours du 10ème plan et 214,6 MD au cours des deux premières années du 11ème plan)

Les Maghrébins : notre première clientèle

Entre 2003 et 2008, le nombre d'étrangers soignés en Tunisie a connu une progression de 25% environ par an, passant de 42.000 à près de 125.500, en dehors des consultations ambulatoires. Ces patients proviennent de nationalités différentes. Ils sont essentiellement maghrébins (77,6%). Les libyens représentent 69,3% des patients. Les Européens représentent 12,15% des patients et les Africains 2,66% (Maliens, Ivoiriens, Béninois). Ces statistiques sont recueillies auprès de 53 cliniques qui ont reçu des patients étrangers. Selon l'OCDE «

L'Européen n'est pas satisfait de son système de santé à : 80% en Grèce, 74% au Portugal, 50% en Espagne, 48% en Allemagne, 47% en Irlande, 24% au Danemark, 21% en Belgique et 21% en France. Ceci est dû à l'augmentation du coût de la santé, le déficit des caisses d'assurance maladie, le vieillissement de la population, la demande forte et variée de services de santé, l'évolution des soins et des techniques médicales, la faiblesse de la protection sanitaire collective, la limite des services de santé couverts par l'assurance maladie, le déficit des lits médicalisés et des lits pour les personnes âgées ». Ces patients étrangers qui sont attirés par nos soins font entrer des devises pour le pays. Ainsi Les recettes du secteur enregistrent une progression annuelle de 21% soit 3331 millions de dinars depuis 2003. Un tiers des chiffres d'affaires des cliniques tunisiennes provient de ces patients étrangers.

Des prix compétitifs

Le tourisme de santé, combinant l'acte médical et le séjour de détente ne cesse d'attirer beaucoup de patients en Tunisie qui est devenue une destination compétitive par rapport à d'autres destinations notamment européennes. Le coût d'un séjour dans une clinique tunisienne est de 3 à 5 fois moins



cher qu'un séjour dans une clinique européenne. Le coût d'une opération à cœur ouvert est réduit de moitié : 2500 euros (4500 dinars) en Tunisie contre 5500 euros (10000 dinars) en France. Un lifting cervico-facial coûte 3200 euros (5750 dinars) contre plus de 5000 euros (9000 dinars) en France. Pour leur part, les prothèses dentaires et la chirurgie ophtalmologique sont jusqu'à 70% moins chers qu'en Europe. Le forfait des opérations de chirurgie esthétique en Tunisie (transport par avion, l'hébergement dans un hôtel, le coût de l'opération) est réduit de 30 à 50% par rapport aux coûts pratiqués en France (frais de transport et hébergement non compris). Une plastie mammaire ou une liposuction

réalisées en Tunisie reviennent 30% à 50% moins cher qu'en Europe. Les frais de séjour dans les hôtels tunisiens représentent le tiers des prix pratiqués dans des hôtels similaires en Europe. C'est dire que la cherté des actes médicaux dans les pays d'origine ; l'inaccessibilité de certains soins à certains patients et la qualité des soins chez nous les poussent à opter pour la Tunisie. Le moment est venu pour développer et faire connaître nos soins à nos touristes. Mais ce tourisme médical a plus que jamais besoin d'innovations et d'idées nouvelles pour se développer. Sa réussite passe aussi par la valorisation de nos soins et la mise à niveau de nos cliniques.

Kamel BOUAOUNA



Dr Moncef Guiga, président de la société tunisienne de chirurgie esthétique

«Le prix de l'acte chirurgical attire de plus en plus de patients vers la Tunisie»

ECONOMIA : Comment progresse le tourisme chirurgical en Tunisie ?

Dr Guiga : La Tunisie est une grande destination pour les interventions de chirurgie esthétique à moindres frais. Elle dispose d'une centaine de cliniques dotées d'équipements de pointe et d'une élite de chirurgiens compétents. C'est un secteur en pleine progression de 10% par an dans le sens où il y a plus de patients francophones et européens qui viennent s'opérer en Tunisie.

• Quels sont les atouts qu'offre la Tunisie ?

Ces patients sont attirés notamment par le prix. En Tunisie, la même opération chirurgicale est trois fois moins chère qu'en France et jusqu'à 5 à 6 fois moins chère qu'en Suisse. Un lifting facial coûte 7000 euros en France contre 1500 euros. La Tunisie a d'autres atouts d'attraction. C'est un pays avant-gardiste, moderne et plus laïque que les autres pays arabes. Elle est différente des autres pays vu la qualité

technique de nos cliniques et des chirurgiens. Les patients ont le sentiment d'être en sécurité technologique chez nous. La sécurité chirurgicale est très importante pour le patient. Tous ces facteurs les mettent en confiance. Ceci sans oublier la qualité de nos prestations hôtelières.

• Les médias français s'acharment sur certaines pratiques chirurgicales faites en Tunisie ?

Les médias français nous font de la mauvaise publicité parce que les chirurgiens français pensent que les

tunisiens sont en train de manger dans leur soupe et leur prennent leurs clients. Or statistiquement, on opère 2500 patients français par an alors qu'en France, il y a 400 mille opérés par an de chirurgie esthétique. Ils sont dans le faux. Les malades qui sont opérés en Tunisie, ne peuvent pas se faire opérer en France où les prix sont trop chers. Pour cela, il nous arrive d'opérer des femmes âgées en leur disant pourquoi vous avez attendu si longtemps ? Elles disent seulement « Docteur, je n'ai pas eu les moyens de me faire

opérer. Maintenant que je sais qu'en Tunisie c'est moins cher, j'ai opté pour votre pays parce que c'est accessible à mon budget. Et là, je le redis à nos confrères français qu'on n'est pas là pour prendre leur clientèle. Voilà la réalité.

• Qu'est-ce qui manque au tourisme médical par décoller en plein ?

Il faut l'organiser sur des bases solides car il se développe de plus en plus. Car si un jour un patient aura une complication grave, les médias

français ou autres ne nous épargneront pas. Ils vont faire un drame médiatique. C'est pour cela que les chirurgiens tunisiens doivent être très alertes et conscients de la fragilité du produit. Il faut que la qualité et la rigueur soient toujours de mise. Quand on opère le patient, il faut la bonne indication. Et si on le prend en charge, il faut le faire bien. Il faut plus de rigueur chirurgicale et chercher la sécurité du patient. Une opération, surtout esthétique, ne s'improvise pas.

KB

Eclairages

La fiscalité incitative est-elle possible ?

• Interview de Bernard Plagnet, professeur à la Faculté de Droit de Toulouse

Le Centre d'Etudes Fiscales de la Faculté de Droit de Sfax, vient d'organiser, en collaboration avec l'UTICA-Sfax et l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (section Sfax), un colloque de trois jours centré sur le thème : « Avantages fiscaux et politiques de développement ». Ont pris part au colloque des experts en fiscalité, des décideurs et des opérateurs économiques appartenant aux deux rives de la méditerranée.

Objectif principal : réfléchir à un compromis au sujet de l'utilisation des avantages fiscaux par les pays en développement, pratique contestée par les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) alors qu'ils se permettent d'y avoir recours. Pour tenter de cerner un peu le sujet, Le Temps a approché M. Bernard Plagnet, professeur à la Faculté de Droit de Toulouse. Interview :



- ECONOMIA: Par quoi se justifie la pression de plus en plus exercée par les pays de l'OCDE pour dissuader les pays en développement de recourir à une politique fiscale incitative laquelle politique s'impose avec d'autant plus d'acuité, en tant que moyen de régulation économique, que le contexte actuel de crise économique et financière mondiale ne laisse pas beaucoup de choix à ces pays ?

- Bernard Plagnet : Ce n'est pas, à proprement parler, de la pression. Mais la politique préconisée par l'OCDE étant fondée sur le principe de la libre concurrence, les pays appartenant à l'Organisation craignent que les mesures incitatives ne constituent un frein à la concurrence, voire même qu'elles constituent une concurrence déloyale.

• Ne pourrait-on pas voir dans l'attitude des pays en développement de cette solution alternative qu'ils mettent au service de leur développement économique et social ?

- Je ne crois pas qu'il y ait là une volonté claire. Simplement, le fait est que depuis quelques années, les pays dits en développement sont devenus de véritables concurrents. Il fut un temps où ces pays n'étaient pas capables d'actions de niveau technologique élevé. Mais grâce aux politiques éducatives, certains pays comme la Tunisie ont des cadres, des compétences techniques qui valent bien leurs homologues européens. Ainsi, la donne a quand même changé ce qui fait que ces pays sont perçus comme des concurrents, alors qu'il y a une trentaine ou une vingtaine d'années, ils ne l'étaient pas.

• Sur quoi ces pays pourront-ils alors compter en dehors des incitations fiscales pour accroître ou même maintenir leur niveau d'attractivité ?

- Il leur resterait beaucoup d'autres moyens car si les avantages fiscaux sont importants, ils ne sont pas contre fondementaux. On ne vient pas investir dans un pays uniquement parce qu'il y a des avantages fiscaux ; on y

vient parce que c'est un pays stable du point de vue politique, parce que c'est un Etat de droit et de sécurité juridique et puis aussi parce qu'il y a des infrastructures.

• Quel compromis pourrait-on proposer, aux pays en développement, entre la nécessité d'une politique fiscale incitative et le renoncement -ou du moins une maîtrise stricte- à cette politique ?

Les pays en développement peuvent bénéficier en premier lieu d'une assistance, pas nécessairement financière d'ailleurs, qui leur permette de progresser dans le domaine de l'éducation par exemple à travers l'admission d'étudiants dans leurs institutions universitaires pour perfectionner leur formation dans les techniques les plus avancées. C'est une fois qu'ils auront des cadres bien compétents et qu'ils disposeront d'une infrastructure adéquate, qu'on pourra parler d'avantages fiscaux. Je crois que les pays dits du Tiers-Monde se trompent en mettant la charrie avant les bœufs et en pensant, à tort d'ailleurs, qu'un avantage fiscal développe immédiatement l'investissement. En l'absence d'infrastructure adéquate, de sécurité judiciaire et de sécurité tout court, les avantages fiscaux ne suffisent pas à eux seuls, pour attirer les investissements.

• La fiscalité incitative est contestée par les pays de l'OCDE alors qu'elle constitue un facteur de développement équilibré de nature à favoriser l'instauration d'un climat de stabilité et de sécurité propice à son tour à une meilleure intégration régionale à l'échelle euro-méditerranéenne ?

Du côté du Maghreb, l'intégration est encore balbutiante, celle euro-méditerranéenne est encore à l'état d'ébauche. L'Union pour la Méditerranée et les difficultés qu'elle entraîne sont liées aux problèmes politiques du Moyen-Orient. Cela n'empêche qu'économiquement, nous avons besoin de relations plus poussées.

• Mais au-delà de ces considérations liées à la situation au Moyen-Orient, force est de

constater que l'Union Européenne accorde de moins en moins d'intérêt à la coopération avec les pays du Maghreb pour se concentrer davantage sur le développement des pays nouvellement admis en son sein.

Je ne partage pas votre point de vue. Je crois qu'il faut penser au contexte de crise, exacerbée ces derniers mois dans l'Union. Pour revenir à la chronologie, nous avons fait entrer dans l'Union dix pays en 2004, la Bulgarie étant rentrée l'année suivante. Ces pays-là présentaient des caractéristiques : d'abord, un niveau économique nettement inférieur à celui des autres et c'est la première fois de l'histoire de l'Union que nous avons fait entrer des pays au PIB relativement faible. Donc la question était de savoir si nous allions les aider comme nous l'avions fait considérablement avec le Portugal et l'Espagne, qui est actuellement un grand pays mais qui en 1976 avait un peu de retard, le Portugal, encore plus. Donc à l'époque l'Union Européenne a très considérablement aidé ces deux pays qui ont atteint assez rapidement grosso modo le niveau des autres pays. Ces nouveaux entrants comme la Roumanie et les autres pensaient qu'on ferait la même chose avec eux, sauf que là les grands pays, la France et l'Allemagne en particulier n'avaient plus suffisamment de ressources pour les aider, alors que la crise à cette époque n'était pas aussi exacerbée qu'elle l'est ; mais il y avait quand même des difficultés budgétaires. Dès lors, les pays de l'Europe de l'Est ont appliqué l'adage « Aide-toi, le ciel t'aidera », en essayant d'attirer les investissements entre autres grâce aux incitations fiscales et sont devenus donc des concurrents directs de la Tunisie, par exemple, tout en présentant le double avantage l'appartenance à l'Union et la proximité.

• Le mot de la fin ?

Ce qu'il importe de retenir, c'est qu'il faut mettre en avant tout ce qui est fondamental, c'est-à-dire, la stabilité, la sécurité juridique et la sécurité tout court, la fiscalité vient après.

Entretien conduit par Taieb LAJILI

Forum

La crise économique a-t-elle des limites ?

« Ce n'est pas l'homme qui doit être au service de l'économie, mais l'économie au service de l'homme ».

Une citation du général De Gaulle, reprise par M. Patrick Ollier, président de la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée Nationale Française, lors de son intervention au symposium international, organisé par le Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD), sur le thème : « Pour un système économique global plus humain et garant d'un développement solidaire et durable ». Un thème d'actualité brûlante en cette période de crise mondiale comme l'a souligné M. Pier Antonio Panzeri, président de la Commission pour les relations avec les pays du Maghreb du Parlement européen. « Nous sommes au milieu de profonds changements dans les arrangements économiques et sociaux. La crise qui affecte toute la planète n'a pas fini de produire des effets négatifs dans différents pays. Ces effets s'appellent chômage et pauvreté accrue ». Un constat soutenu par M. Gerd Andres, membre du Bundestag allemand qui, dans son intervention, a indiqué que « l'Organisation Internationale du Travail estime que le nombre de chômeurs va augmenter de 60 millions d'ici la fin de l'année courante et qu'il va presque doubler dans les 18 prochains mois ».

Elle estime que la population mondiale va considérablement augmenter tandis qu'environ 300 millions de personnes sombreront dans l'extrême pauvreté », en ajoutant « qu'au-delà du recul des activités économiques nationales et du commerce mondial freiné, la majorité des effets de la crise sont encore à venir, comme un iceberg. C'est pourquoi il est autant plus important que de mesures concrètes soient mises en place pour la lutte et la maîtrise de la crise financière et économique mondiale. Nous n'avons plus le temps pour les belles paroles. Des millions d'individus attendent, à juste titre, des actions rapides et durables de la part des gouvernements, des acteurs économiques et des organisations des sociétés civiles ».

Positions

Les participants à ce symposium ont, donc, essayé d'avancer des mesures et de proposer des solutions. Pour M. Panzeri : « Le premier objectif est sans aucun doute d'aider à bâtir un système économique et financier mondial de manière plus équilibrée. Il faudrait en plus renforcer la lutte contre les erreurs qui ont

conduit à la situation actuelle. Je me réfère aux nombreuses spéculations financières qui ont provoqué une crise sans égale avec d'énormes conséquences sur des millions de personnes. Le principal objectif à atteindre est de fonder un système économique mondial capable de répondre aux attentes et aux besoins de tous ».

Pour M. Andres : « La mise en place d'un réseau adapté et l'élaboration de positions communes sont urgentes et nécessaires. La crise n'a pas de limites et cela signifie que nous ne devons pas nous éloigner les uns des autres mais au contraire prendre des décisions en commun et coopérer étroitement. Les nouveaux formats de coopération G8+G5, l'implication des organisations internationales, des Nations-Unies, de l'Organisation Internationale de Travail, du Fonds Monétaire International, de l'Organisation Mondiale du Commerce, bref, de toutes les organisationnelles, sont des grandes avancées. Aussi, même si la transformation de la formation G8 en G20 n'est pas encore définitivement décidée, il n'est pas concevable de penser à un retour aux anciens modèles de coopération qui exclurait beaucoup d'acteurs ou les laisserait de côté.

Continuité

Quant à M. Pedro Solbes Mira, ancien ministre espagnol de l'Economie et des Finances, il a souligné « qu'il faut instaurer un système de contrôle et de régulation bancaire et aussi réformer les institutions financières notamment le FMI qui ne répond plus aux exigences de la situation économique mondiale.

Dans son intervention M. Jean Noel Guerin, président du Conseil général des Bouches-du-Rhône (France), il a estimé « qu'il faut réinventer une économie basée sur le développement durable et redonner sens au beau mot d'égalité ».

En ce qui concerne le rôle de l'Etat dans cette économie il a indiqué que « l'Etat doit occuper une place de choix non seulement pour assurer une continuité du système productif, mais, surtout, parce qu'il doit apporter des outils à chacun pour repenser nos modèles économiques. Au moment où nous affrontons la crise il est évident que les vertus de l'Etat apparaissent au grand jour ».

M. Olier a conclu son intervention par un appel : « La mise en place d'une politique de développement durable est urgente pour l'homme et la planète ».

Compte rendu de Néjib SASSI

Maîtrise de l'énergie et dépollution industrielle en Tunisie

Signature d'une Convention de subvention entre l'Agence Française de développement (AFD) et la Délégation de la Commission européenne en Tunisie, le 16 novembre 2009.

M. Jean-Jacques Moineville, Directeur exécutif, Directeur des opérations de l'Agence Française de Développement et M. Adrianus Koetsenruijter, Chef de Délégation de la Commission européenne en Tunisie, ont signé une Convention de subvention, le 16 novembre 2009, en présence de M. Nadhir Hamada, Ministre de l'environnement et du développement durable, et de l'Ambassadeur de France. L'Union européenne accorde ainsi une subvention de 3 millions € pour la bonification de taux d'intérêts de la ligne de crédit environnementale mise en place par l'AFD auprès de trois banques tunisiennes (UBCI, BIAT et Banque de Tunisie) pour le financement des investissements engagés par les entreprises industrielles, agricoles et touristiques tunisiennes dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, de la production d'énergie propre et de la dépollution. Cette subvention permettra d'offrir des conditions

de financement très incitatives aux entreprises qui s'engagent dans une démarche environnementale. La subvention de 3 millions € octroyée par l'Union européenne permet une réduction de 2% du taux d'intérêt final accordé aux entreprises soit un taux moyen ne dépassant pas les 5% sur des prêts à long terme. L'existence d'une offre de financement adaptée (prêt concessionnel à maturité longue) doit permettre de lever les barrières au développement de projets vertueux sur le plan environnemental.

de financement très incitatives aux entreprises qui s'engagent dans une démarche environnementale. La subvention de 3 millions € octroyée par l'Union européenne permet une réduction de 2% du taux d'intérêt final accordé aux entreprises soit un taux moyen ne dépassant pas les 5% sur des prêts à long terme. L'existence d'une offre de financement adaptée (prêt concessionnel à maturité longue) doit permettre de lever les barrières au développement de projets vertueux sur le plan environnemental.

Bâtiment et construction

Des projets, du savoir-faire, des produits...

Dossier réalisé par Seifeddine MATTOUSSI et Aymen BARKALLAH

Pour sa première participation à BATIMAT, salon mondial de la construction, dont la 27ème édition s'est tenue du 2 au 7 Novembre 2009 à Paris Expo Porte de Versailles, la Tunisie, par le biais de la Chambre tuniso-française de commerce et d'industrie (CTFCI), a installé un stand de 52 m², situé dans le hall 7.2 (pavillon : Finition et décoration, secteur du carrelage et accessoires) qui a regroupé 4 exposants tunisiens, à savoir les sociétés TPR, Menuiserie Hédi Khrouf, Carthago Ceramic et Marbrerie de l'Ouest.

La plupart des exposants tunisiens ont salué l'initiative de la CTFCI d'organiser un stand dédié à la Tunisie, surtout en l'absence du Centre de promotion des exportations (CEPEX), et ont affirmé que cette expérience leur a permis de nouer des contacts d'affaires intéressants sur le salon et de mettre en valeur le potentiel et l'expertise tunisienne dans le domaine de la construction, le bâtiment et les services en relation.

Ils ont exprimé leur ambition d'avoir davantage d'aide et de soutien financiers de la part de l'Etat durant les prochaines éditions de BATIMAT, un salon de référence dans ce domaine, afin que la participation tunisienne soit plus bénéfique et fructueuse et non pas participer pour la simple présence.

Ils ont appelé à suivre le modèle marocain, qui exposait près du stand de la Tunisie, mais notre confrère maghrébin, qui participe pour la cinquième fois à BATIMAT, a réservé, en collaboration de Marocexport (Centre marocain de promotion des exportations), un stand dépassant les 600 m² avec plus d'une vingtaine d'exposants.

Événement marquant : Le Temps fort Tunisie

Fait marquant de l'édition 2009, l'organisation d'une demi-journée spéciale Tunisie. Ce Temps fort Tunisie, intitulé « des projets, du savoir-faire, des produits » a comporté une série de communications axées sur trois grands thèmes :

- Le premier a concerné les importants développements du secteur de l'immobilier et de la construction en Tunisie, à travers une présentation des grands projets réalisés ou en cours de démarrage en Tunisie.

- Le second a été consacré à l'architecture et aux études de conception et de réalisation des projets.

- Le troisième s'est intéressé aux matériaux de construction tunisiens, principale-

ment : le marbre, la céramique et le carrelage.

En effet, la première série de communications, présentée par M. Salheddine Ben Said, vice-président de la CTFCI, a permis de donner un aperçu sur le marché tunisien de la construction sur tous les domaines liés à ce secteur à travers la présentation de l'expertise, du potentiel et du savoir-faire tunisien dans le domaine de la construction.

La seconde communication a été axée sur l'illustration des grands projets qui sont en cours de réalisation ou seront entamés prochainement en Tunisie.

Il s'agit des projets de Taparura, Tunis Sport City et la Marina de Bizerte.

La deuxième série de conférences, présentée par M. Amine Turki, secrétaire général de l'Ordre des architectes tunisiens, a été consacrée à l'apport de l'architecture tunisienne dans la mise en œuvre des projets programmés en Tunisie.

Dans ce cadre, M. Tarek Ben Miled, architecte, a intervenu pour mettre en valeur deux grands projets architecturaux en Tunisie : la Médina de Hammamet (projet achevé) et le Mémorial de Hannibal à Carthage (encore en étude).

De son côté, M. Nabil Chater, président de l'ANBEIC, a mis en exergue le rôle des bureaux d'études et d'ingénieurs tunisiens dans l'aide à la réalisation de ce type de projets.

Enfin, la troisième partie des conférences a été consacrée à la présentation des produits tunisiens de construction, entre autres les pierres marbrées, le carrelage et la céramique.

Cette demi-journée consacrée à la Tunisie a été rehaussée par la présence de M. Foued Lakhrouf, président de la CTFCI et M. Dominique Tarrin, directeur du salon BATIMAT, qui a mis l'accent sur le développement du secteur de la construction et du Bâtiment en Tunisie grâce aux grands projets et investissements programmés durant les prochaines années. Il a aussi appelé les professionnels tunisiens à tirer profit de leur participation au salon qui offre de nombreuses opportunités de dénicher des marchés en Europe et de nouer des partenariats avec des filiales étrangères.

Sept grands thèmes

Événement attendu par tous les acteurs des métiers du bâtiment, BATIMAT, leader mondial des salons de la construction rassemble l'offre internationale la plus exhaustive de produits, de matériels et de services et le plus grand nombre de professionnels français et internationaux (maître d'œuvre, maître d'ouvrage, entrepreneurs et distributeurs).

Pour sa 27ème édition, placée sous le thème de la rénovation durable des bâtiments et de l'efficacité énergétique, ce salon multi-spécialiste a été axé autour de 7 grands thèmes : Gros Œuvre, Menuiserie & Fermeture, Finition & Décoration, Matériel & Outillage, Gestion durable des Bâtiments, Informatique, Services aux entreprises.

Avec 2370 exposants sur 115.000 m², environ 922 nouveautés présentées et plus de 400.000 visiteurs qui se sont rendus au salon (dont 18% d'étrangers), BATIMAT 2009 a réussi encore une fois d'être la plus grande vitrine mondiale des innovations et des tendances de la construction.

Le salon a aussi donné l'opportunité aux professionnels de découvrir les nouvelles solutions techniques prescrites dans les projets de construction et de rénovation durable de demain.

Les Maisons Be-Green, les maisons de demain

Plus que jamais en adéquation avec les grands problèmes de l'environnement, la BATIMAT 2009 s'est attaché à présenter les procédés de construction des bâtiments de demain axés sur l'efficacité énergétique, la rénovation et la gestion durable des bâtiments, mais aussi sur la sécurité, le confort, et une accessibilité plus étudiée aux personnes à mobilité réduite.

Les organisateurs du salon ont tenu à travers cette édition à attirer l'attention des professionnels sur l'importance d'accorder davantage d'intérêt au volet écologique et à la réduction de la consommation d'énergie dans les projets de construction.

C'est pourquoi, deux maisons de ville en bois à l'empreinte écologique minimale dotées d'espaces partagés et bénéficiant d'un bilan énergétique neutre ont été construites et installées à l'entrée principale du salon.

Baptisées Be-Green, les deux maisons présentent un bilan énergétique de zéro. L'une des maisons est à énergie positive et l'autre répond aux exigences du label BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Par ailleurs, un stand, placé sur le thème « Architecture durable », a été installé au salon, regroupant 30 architectes, qui au travers de projets menés en Ile de France, ont



exprimé leur démarche et leur manière de concevoir l'architecture face aux enjeux du développement durable.

« La prise en compte d'une éthique environnementale est une formidable opportunité de renouvellement de l'architecture : l'occasion d'explorer de nouvelles pistes techniques et esthétiques et de repenser le lien avec la ville » précise Jacques Ferrier, Architecte.

« La rénovation durable des bâtiments et de l'efficacité énergétique », ce thème, choisi pour l'édition 2009, résume bien les préoccupations des professionnels et du secteur où le marché des constructions neuves, en stagnation, semble à cet égard relayé par celui de la rénovation et de la mise en conformité aux nouvelles normes de développement durable des bâtiments existants.

Pour les professionnels de la construction et les industriels, le défi est donc de s'adapter aux nouvelles exigences de la demande par des constructions et des équipements toujours plus performants (systèmes de chauffage et isolants haute performance...), et plus respectueux de l'environnement (récupération des eaux de pluie, équipements sanitaires moins consommateurs d'eau, équipements électriques et appareils de chauffage basse consommation, utilisation des énergies renouvelables...).

Plus qu'un salon généraliste couvrant la filière construction, BATIMAT 2009 s'est distingué en tant que salon multi-spécialiste offrant aux professionnels, l'opportunité de découvrir les produits et les services qui facilitent la vie de l'entreprise et les chantiers : Informatique, Gestion de l'entreprise, Véhicules Utilitaires, Sécurité, Nettoyage, Traitement des déchets...

Concours de l'innovation et Trophées du Design

Pour la première fois, un espace innovatif d'environ 100 m² a accueilli tous les nominés au Concours de l'innovation et aux

trophées du Design. Cet espace, situé au cœur même du salon, expose sous forme de posters les 47 produits nominés sélectionnés par BATIMAT 2009, avec pour chacun une fiche descriptive détaillée et un rappel du numéro de stand correspondant.

L'objectif du concours est de récompenser les innovations techniques des marchés de la construction dans les catégories suivantes : Gros Œuvre, Menuiserie & Fermeture, Finition & Décoration, Matériel & Outillage ainsi que l'Informatique.

Cette année, 126 produits ont été présentés au concours par 106 exposants. Les produits fonctionnant avec une énergie renouvelable sont de plus en plus nombreux.

Salon-référence pour les professionnels tunisiens

Malgré un contexte économique difficile, le marché de la construction se porte mieux dans plusieurs pays, outre la France, c'est pourquoi la 27ème édition, BATIMAT a choisi pour invité d'honneur la Russie et a placé les Pays du Maghreb (Maroc, Tunisie et Algérie) au centre des événements majeurs du salon.

Pour les professionnels tunisiens, BATIMAT reste le salon-référence de la construction puisque jusqu'à présent il demeure la manifestation étrangère la plus visitée des professionnels tunisiens. Près de 2000 visiteurs tunisiens se sont rendus cette année au salon.

Durant l'édition 2007, la Tunisie arrive en 3ème position des pays pour le nombre de visiteurs, devancée en deuxième position par la Belgique et en première position par le Maroc. Quant à l'Algérie, elle occupe la 10ème place.

A noter que le bâtiment occupe une place importante dans l'économie tunisienne dans la mesure où il participe à hauteur de 7% du PIB annuel tunisien et emploie plus du tiers de la population active.

Sons de cloche

Mohamed Saber Hemidi, représentant de la société Hédi Khrouf
« **Tendance vers les bâtiments écologiques et d'économie d'énergie** »

Spécialisée dans la menuiserie-aluminium, notre société dispose de 30 ans d'expérience dans ce domaine, en particulier le revêtement et l'habillage des façades avec des panneaux d'aluminium et de verre. Nous fabriquons des commandes pour nos principaux marchés : La Tunisie, les pays de Golf et le Maghreb. A travers notre participation à BATIMAT, nous visons de nouveaux clients et de nouveaux partenaires, principalement des Européens et des Africains.

La tendance actuelle sur le salon et dans les pays européens tend vers un réveil par rapport aux matériaux écologiques et d'économie d'énergie. La Tunisie est un pays très ensoleillé, la tendance et la mode convergent actuellement vers les bivrêtres qui laissent infiltrer les rayons de soleil, ce qui chauffe le local surtout pendant l'été et engendre ainsi une consommation excessive d'énergie à cause de l'utilisation des climatiseurs. Alors ce que nous proposons, avec nos solutions, des types de verre et de menuiserie qui vont dans le sens de l'économie d'énergie à l'avantage de limiter la pénétration des rayons de soleil, tout en assurant un bon éclairage.



Mustapha Fourati, directeur général adjoint de la société Marbrerie de l'Ouest

« **Organiser des salons pour faire connaître nos produits** »

Nous disposons d'une expérience de 22 ans dans la filière pierre naturelle et le marbre de l'extraction de la carrière jusqu'au produit fini. Nous sommes présents sur le marché français depuis dix ans où nous avons exporté nos produits pour la réalisation de plusieurs sites et bâtiments en France. Dans notre stand, nous avons veillé à la mise en valeur des déchets générés par l'exploitation des carrières c'est pourquoi nous avons lancé une gamme complète de pavés fabriqués à base de déchets de pierre et de carrière. En Europe, les architectes utilisent lors du pavage des rues et de plusieurs espaces urbains des pierres naturelles alors qu'en Tunisie, malheureusement, nous utilisons encore les dallages en ciment. C'est pourquoi, il est recommandé de tirer profit de ce genre de produits notamment pour les unités hôtelières ce qui met en valeur l'industrie locale. Nous exportons très bien sur l'Italie, le Liban, la Chine et Singapour.

Il est important d'organiser des salons pour faire connaître nos produits. C'est pourquoi nous souhaitons plus d'encouragement de l'Etat et du Cexep comme le cas de nos homologues marocains. Notre ambition ce n'est pas participer pour participer mais participer pour briller surtout que nos produits sont de qualité.



Chiffres clés de BATIMAT 2009

- 2.370 exposants
- 44% des exposants venus de 55 pays
- 922 nouveautés
- Plus de 400.000 visiteurs dont 18% d'étrangers venant de 140 pays.

Mme. Régine Bouabid, responsable foires et promosalons à la CTFCI.
« **Les exposants satisfaits de leur participation à Batimat** »

Le choix par la CTFCI des entreprises exposantes s'est basé sur la démarche de ces sociétés à l'export et leur coopération avec le FAMEX. D'après les échos, les exposants sont satisfaits de leur participation et ont eu des contacts intéressants sur ce salon. Ce qui constitue un résultat positif pour cette première initiative de la CTFCI, car dans les dernières éditions de BATIMAT, il n'y avait pas de stand Tunisie mais seulement des participations individuelles.



A la loupe

Le secteur de l'assurance tunisien, vu par l'Oxford Business Group

Vers une forte profitabilité

Le secteur des assurances tunisien est sur le chemin de la croissance. En effet, il attire depuis 12 mois à la fois les prises de participation et les investissements immobiliers et bénéficie, pour la première fois, d'une participation étrangère active.

En octobre 2008, la Société tunisienne d'assurances et de réassurances (STAR), la plus grande compagnie d'assurance de Tunisie, a été partiellement privatisée à la suite d'une transaction d'une valeur de 72 millions d'euros, dans le cadre de laquelle 35% du capital et des droits de vote de la société tunisienne ont été achetés par le Français Groupama. STAR, précédemment une des deux sociétés publiques du secteur des assurances tunisiennes, est actuellement le numéro un du marché dont elle détenait 26,9% en 2006 et elle fournit un quart de toutes les primes d'assurance du pays.

L'arrivée sur le marché tunisien d'une société étrangère aussi importante que

Groupama est un événement majeur pour le secteur. La part du secteur de l'assurance constitue actuellement environ 2% du produit intérieur brut (PIB) tunisien, un chiffre bien en deçà des 8% de moyenne que l'on trouve dans les économies développées. De la même façon, les assurances-vie ne représentent que 10% du marché, alors que les assurances-automobile se taillent la part du lion avec 43% des primes et 54% des réclamations, ce qui nuit aux résultats du secteur.

Or, malgré la prédominance du segment automobile, les assureurs tunisiens ont connu une forte augmentation de leurs profits au cours des dernières années. En effet, les 15,9 millions d'euros de profits enregistrés en 2006 représentaient le triple des profits de 2005, qui étaient de 4,3 millions d'euros. De plus, pendant cette même période, les primes ont augmenté de 12,5%, alors que les réclamations n'ont augmenté que de 9,4%.

La présence de Groupama favorisera pro-

bablement le développement des produits d'assurance qui ne sont pas liés à l'automobile, dans la mesure où le groupe français dispose d'un pouvoir de marketing et de connaissances techniques qui permettront d'élargir la demande des consommateurs.

Projet révolutionnaire

Le potentiel de la Tunisie dans le domaine de l'assurance n'a pas uniquement été reconnu par Groupama. En juin dernier, le Chef de l'Etat a posé la première pierre du premier centre bancaire extraterritorial d'Afrique du Nord, le Port financier de Tunis, qui sera construit dans la Baie de Tunis, au nord de Gammarth.

Le projet d'une valeur de deux milliards d'euros est financé par la Gulf Finance House (GFH) basée à Bahreïn et comprendra trois regroupements commerciaux spécialisés, dont un sera uniquement constitué du secteur de l'assurance et, son équivalent qui respecte la charia, la takaful.

Le Port financier de Tunis est un projet révolutionnaire pour le pays et, afin de faciliter sa réalisation, le gouvernement a édicté une série de réformes des lois réglementant les centres bancaires extraterritoriaux et les institutions financières. On s'attend à ce que le projet crée 16.000 nouveaux emplois, dont la plus grande partie sera destinée à des personnes hautement qualifiées.

« La Tunisie est sans aucun doute une des économies les plus compétitives et les plus enthousiasmantes de la région. Elle jouit d'une stabilité durable, d'un dossier solide en termes de croissance du PIB, d'un secteur industriel prospère, d'un secteur des services diversifié, d'une infrastructure moderne, ainsi que d'un capital humain qualifié », a déclaré à la presse locale le président de GFH, Esam Janahi, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du projet. « Étant donné sa situation géographique stratégique, le Port financier de Tunis offre une occasion en or à la com-

munauté financière internationale », a-t-il ajouté.

En créant un centre spécialisé en services d'assurance, le Port financier de Tunis marque un tournant pour l'assurance en Tunisie, un geste renforcé par l'arrivée de Groupama dans le pays, accroît les chances du secteur de bénéficier d'une plus grande participation étrangère et favorise le développement des services et des produits dans le domaine. Il s'agit notamment de la pénétration de produits plus profitables sur le marché, tels que l'assurance-vie, l'assurance-incendie et l'assurance-transport non automobiles, qui entraînera une forte augmentation de la profitabilité dans le secteur. Étant donné le sous-développement relatif des marchés voisins, le gouvernement espère également qu'une plus grande participation étrangère en Tunisie permettrait au pays de devenir un centre régional d'assurance.